



# Rentrée scolaire 2024-2025

## Accueil de loisirs

Bonjour à toutes et tous,

Pour chaque rentrée scolaire, vous avez un dossier de renseignements à remplir et nous retourner, pour chaque enfant, accompagné de :

- La photocopie du carnet de santé concernant les vaccinations DTP
- L'attestation de quotient familial

⇒ Vous trouverez ci-joint :

- L'organisation des différents temps d'activités périscolaires : **TAP**, **garderie éducative du soir** et **mercredis**.
- **Le dossier de renseignements** à compléter pour ces trois temps ainsi que pour les vacances scolaires

### Dossier de renseignements

Il est **nécessaire** pour toute l'année 2024-2025 (de septembre à août).

Il servira pour tous les temps de l'Accueil de loisirs :

- **TAP**
- **Garderie éducative**
- **Mercredis**
- **Vacances scolaires (y compris les vacances d'été !)**

Merci de nous retourner ce dossier rempli en entier recto verso, avec le justificatif du quotient familial, la photocopie des vaccins, le numéro de sécurité sociale, la signature et de le déposer avant le lundi 19 août 2024 au Pôle jeunesse (69 avenue Saint Eloi, en face de la gendarmerie).

Pensez à cocher les cases qui concerneront votre (vos) enfant(s) cette année dans le dossier



- TAP**
- Garderie Educative (16h30-18h45)**
- Mercredis**
- Vacances scolaires (dont été !)**

Pour plus de précisions sur ces différents temps de la journée,

- Vous trouverez en PJ des tableaux détaillés en fonction des écoles Val de Briançonnais et Mazabraud
- Le règlement intérieur est disponible sur demande à l'Accueil de loisirs ou sur le site Internet de la mairie.
- Le projet pédagogique est disponible sur demande à l'Accueil de loisirs.

Pour tout renseignement ou contact, laisser un message par mail en priorité à [alshsolignac.levigen@gmail.com](mailto:alshsolignac.levigen@gmail.com) ou par téléphone au 0519760780 ou 0634125590.

## Les TAP = Temps d'Activités Périscolaires

Cette année scolaire, les activités commenceront à partir **du lundi 2 septembre**, par une présentation des ateliers aux enfants inscrits en TAP. L'année sera divisée en périodes. Vous recevrez plus de détails sur le contenu des activités à la rentrée.

**Les horaires et les jours restent les mêmes pour chaque école :**

- Ecole Val de Briance : les lundis et jeudis de 15h30 à 16h15,
- Ecole Joseph Mazabraud : les mardis et vendredis de 15h15 à 16h15.

**Sécurité :** pour la sécurité de toutes et tous, aucun enfant ne peut être récupéré lors des trajets de transition.

**Info spéciale PS :** la classe de petite section se verra proposer des TAP après les vacances d'hiver 2025. En effet, les changements et l'adaptation nécessaires sont sources de fatigue pour les 3 ans. Ces derniers pourront prendre le temps de se réveiller à leur rythme pendant la première partie de l'année scolaire. Les ATSEM, Mylène et Murielle, resteront avec eux. A partir du 10 mars, nous proposerons aux petits un atelier par groupe de 6.

## La garderie éducative du soir

Les parents qui viennent chercher leurs enfants le soir à partir de 16h30 pourront les retrouver par niveau scolaire :

- **Du CP au CM2 :** au pôle jeunesse de 16h30 à 18h45
- **De la PS à la GS :** à Val de Briance de 16h30 à 18h45.

Concernant la garderie éducative **tout changement, en particulier pour le car**, est à signaler directement à Guillaume THOMAS (coordinateur et directeur de l'Accueil de loisirs).

## Les mercredis et les vacances scolaires

**Les inscriptions sont ouvertes par mail et par période scolaire. Pour valider une demande d'inscription, il faut une demande écrite (par retour de mail) et une réponse de notre part (fonction des places disponibles).**

Les enfants sont récupérés par l'équipe à la sortie de l'école.

Les parents pourront venir chercher leurs enfants à partir de 17h jusqu'à 18h45 sur chaque site.